Envoyé en préfecture le 04/10/2024
Reçu en préfecture le 04/10/2024
Publié le
ID : 062-200069482-20240926-D158_2024-DE

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 26 septembre 2024

L'an 2024 et le 26 septembre à 17h00, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 19 septembre 2024.

Date de la convocation : 19 septembre 2024
Date d'affichage : 19 septembre 2024
Délibération N° 26-09-2024 / N°158
Etaient présents les membres en exercice : 66

Messieurs Pascal Coin, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Jean-Michel Desailly, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Alexandre Hulot, , Harold Tetu, André Michel, Michel Petit, Hubert Morreel, Julien Bellengier, Jean-Marc Cuvillier, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Pierre Cuvillier, Raymond Wacheux, Vincent Lacroix, Arnaud Ricq, Jean-Michel Delannoy, Philippe Carton, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Benoit François, Nicolas Capron, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Dominique Verdel, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, Marc Degrendele, Raymond Lavigne, Philippe Duez, Denis Caillierez, Freddy Balavoine, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Alexandre Decry, Jean-François Varoqui, Yves Lieppe, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Guillaume Lefebvre, Damien Bricout.

Mesdames, Fabienne Kwiatkowski, Anne-Marie Dupuis, Sylvie Gabez, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 9
Membres ayant donné procuration : 17
Membres votants : 92

Absents : Patrick Roblot, Yves Petit, Christian Delambre, Patrick Dekeyser, Guy Vasseur, Luc Delaporte, Pierre Barrois, Jean-Claude Jacquemelle, Alain Traisnel, Jean-François Haultcoeur, Pierre Guillemant, Roland Descamps, Eric Caron, Henri Cuvillier, Louis Lambert.

Absents suppléés : Marie-Angèle Lefetz suppléée par Bertrand Jennequin, Béatrice Dausse suppléée par André Horon, Christian Boucly suppléé par Jean-Pierre Lalart, Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, Jean-Pierre Marocchini suppléé par Jonathan Rogez, Ludovic Degouve suppléé par Dominique Delbée, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle, Murielle Roussel suppléée par Régis Taffin, Magali Urbanac suppléée par Pascal Duquenne.

Absents excusés : Jacques Nick, Maurice Soyez, Thomas Bonnelle, Lionel Cayet, Eric Poulain, Gérard Nicolle, Frédéric Plaquet, Etienne Duchateau.

Envoyé en préfecture le 04/10/2024
Reçu en préfecture le 04/10/2024
Publié le
ID : 062-200069482-20240926-D158_2024-DE

Absents ayant donné procuration : Jean-Marie Dufay ayant donné procuration à Harold Tétu, Pascal Mestan ayant donné procuration à Sabine Surelle, Florence Dambrevilleayant donné procuration à Alexandre Hulot, Patrick Nepveu ayant donné procuration à Serge Leu, Hugues Legoux ayant donné procuration à Yves Lieppe, Jean Bridel ayant donné procuration à Michel Seroux, Olivier Gallet ayant donné procuration à Hubert Dingreville, Stéphane Gomès ayant donné procuration à Julien Bellengier, Anne-Sophie Larivière ayant donné procuration Damien Bricout, Magalie Jonard ayant donné procuration à Arnaud Douchet, Edouard Hautecoeur ayant donné procuration à Sylviane Evain, Joël Toursel ayant donné procuration à Jean-François Varoqui, Chantal Dufresne ayant donné procuration à Alain Debureaux, David Duchateau ayant donné procuration à Jean-Michel Schulz, Xavier Normand ayant donné procuration à Nicolas Capron, Emmanuel Ioos ayant donné procuration à Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken ayant donné procuration à Jean-Louis Lebas.

Secrétaire de séance : Philippe Lefebvre

Titre de la délibération : : Avis consultatif sur le plan de mobilité de la CC du Sud Artois

Lors du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Sud Artois du 9 juillet dernier, les élus ont arrêté leur Plan de Mobilité Simplifié.
Suite à la sollicitation par courrier en date du 15 Juillet 2024, Monsieur Jean-Jacques COTTEL, Président de la Communauté de Communes du Sud Artois, nous a consulté afin de rendre un avis sur la version arrêt projet du Plan de Mobilité Simplifié.

Monsieur le Président rappelle que le plan de mobilité vise à répondre aux enjeux de déplacements en améliorant les conditions de transport pour les usagers tout en réduisant l'impact environnemental.

Au vu des documents présentées, le plan de mobilité de la collectivité présente une vision ambitieuse et adaptée aux enjeux actuels de la mobilité durable. Une attention particulière pourra être portée sur la mise en place d'action interterritoriale.

De plus, concernant l'action 11, il sera intéressant de prévoir un croisement des documents du schéma cyclable du Sud Artois avec celui des Campagnes de l'Artois, qui sera, si le Plan de Mobilité le permet, mis en œuvre. Cette démarche permettra de garantir un maillage efficace entre les deux territoires, en facilitant la continuité des itinéraires cyclables et en améliorant la connectivité des réseaux.
Suite à l'avis favorable du Bureau du 18 septembre 2024, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- d'émettre un avis FAVORABLE sur l'arrêt projet du Plan de Mobilité simplifié de la Communauté de Communes du Sud Artois

Le Président

Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 04/10/2024 et publication ou notification du 04/10/2024